

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007

Révision: 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Adexin HS

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10094/8

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92
email: ralf.huckert@maxit.fr

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Identification des dangers

Principaux dangers:



C Corrosif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 34 Provoque des brûlures.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description :

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

	Alkalisilikatlösung	Xi; R 38-41	5 - 10%
CAS: 1310-58-3 EINECS: 215-181-3	hydroxyde de potassium	C, Xn; R 22-35	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007

Révision: 21.03.2007

Nom du produit Adexin HS

(suite de la page 1)

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Non applicable (produit en phase aqueuse sans substance volatile).

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Envoyer immédiatement chercher un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin :

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Equipement spécial de sécurité : Use methods suitable to surrounding conditions.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation: Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais.

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007

Révision: 21.03.2007

Nom du produit Adexin HS

(suite de la page 2)

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

No CAS	Désignation de la substance	% Type	Valeur Unité
1310-58-3	hydroxyde de potassium		
VME	Valeur momentanée: 2 mg/m ³		

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	inodore

Changement d'état

Point de fusion :	0°C (DIN ISO 3016)
Point d'ébullition :	100°C ((Wasser))

Point d'inflammation:	non applicable
------------------------------	----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------------	--------------------------------

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007

Révision: 21.03.2007

Nom du produit Adexin HS

(suite de la page 3)

Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa ((Wasser))
Densité à 20°C:	1,05 g/cm ³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
valeur du pH à 20°C:	11,5 (DIN 19261)
Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants :	Non applicable.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réagit au contact des métaux légers en formant de l'hydrogène.**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
Alkalisilikatlösung			
Oral	LD50	>2000 mg/kg	(rat)
1310-58-3 hydroxyde de potassium			
Oral	LD50	365 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.**des yeux** : Effet fortement corrosif.**Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007

Révision: 21.03.2007

Nom du produit Adexin HS

(suite de la page 4)

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :**

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
--------------	----------------------	---------	------------

Alkalisilikatlösung			
---------------------	--	--	--

LC50/96h	>100 mg/l (fish)
----------	------------------

Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :

Catalogue européen des déchets	
--------------------------------	--

06 02 05	autres bases
----------	--------------

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

8 (C5) Matières corrosives.

Indice Kemler :

80

No ONU:

1719

Groupe d'emballage :

II

Etiquette de danger

8

Désignation du produit :1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.
(HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

**Classe IMDG/GGVmer :**

8

No ONU:

1719

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007

Révision: 21.03.2007

Nom du produit Adexin HS

(suite de la page 5)

Label	8
Groupe d'emballage :	II
No EMS :	F-A,S-B
Marine Pollutant:	Non
Désignation technique exacte :	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA :	8
No ID UN :	1719
Label	8
Groupe d'emballage :	II
Désignation technique exacte :	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :
hydroxyde de potassium

Phrases R :

34 Provoque des brûlures.

Phrases S :

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007

Révision: 21.03.2007

Nom du produit Adexin HS

(suite de la page 6)

Phrases R importantes:

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 35 Provoque de graves brûlures.
- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

F